

TARIFS 2017-2018

Les membres du Conseil Municipal ont décidé, lors de la séance du 10 avril 2017, **de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire pour la 3^{ème} année consécutive.**

Le prix de revient d'un repas servi au restaurant scolaire en 2016 s'élevait à 7,29€. Ce coût comprend l'achat des denrées, la production du repas et le personnel de la cuisine centrale et du restaurant scolaire. Seule une partie de ce coût reste à la charge des familles. Les factures sont établies en fonction du quotient familial et de la grille tarifaire adoptée en Conseil Municipal (voir ci-contre), Elles sont établies au nom du responsable légal 1 indiqué sur la fiche d'inscription et sont transmises par mail.

MOYENS DE PAIEMENT

- Paiement en ligne via le portail famille
- Prélèvement automatique
- Espèces
- Chèque (à l'ordre de Régie Cantine Elven)

Enfant elvinois

Tranches tarifaires et quotient familial	Tarif repas
Tranche 1 (de 0 à 550 €)	2,20 €
Tranche 2 (de 551 à 790 €)	2,70 €
Tranche 3 (de 791 à 1210 €)	3,25 €
Tranche 4 (de 1211 à 1440 €)	3,95 €
Tranche 5 (à partir de 1441 €)	4,40 €

Enfant extérieur

Tranches tarifaires et quotient familial	Tarif repas
Tranche 1 (de 0 à 550 €)	2,85 €
Tranche 2 (de 551 à 790 €)	3,50 €
Tranche 3 (de 791 à 1210 €)	4,20 €
Tranche 4 (de 1211 à 1440 €)	5,15 €
Tranche 5 (à partir de 1441 €)	5,70 €

Pour bénéficier du bon tarif, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant et de nous transmettre vos justificatifs !